

5 - Cycle d'actualisation des connaissances réglementaires : légalité interne et externe des actes administratifs

Contexte

Cette action répond au besoin d'une formation pérenne d'actualisation des connaissances des personnels administratifs (du type 1 jour par trimestre) afin de les aider à effectuer une veille réglementaire dans leurs établissements et de leur permettre de mettre à jour leurs connaissances administratives et juridiques pour respecter les exigences réglementaires.

Objectifs

S'adapter rapidement aux évolutions réglementaires

- Acquérir des outils de repérage de l'actualité.
- Acquérir des outils pour sa mise en œuvre concrète dans le cadre du fonctionnement de l'établissement.
- Bénéficier d'un soutien post-formation.
- Encourager les échanges de pratiques.

Public

Personnels administratifs des établissements sanitaires, sociaux et médico sociaux (groupes distincts)

Exercice

2020

Nature

AFR

Organisé par

FORMAVENIR PERFORMANCES

Durée

7 heures

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences